



Que puis-je faire pour me faire payer les dommages et interets ?

Par **bettybugs53**, le **18/08/2008** à **14:30**

Suite à un procès qui a eu lieu en octobre 2005, les 2 personnes jugées ce jour ont été condamnées à me verser des dommages et interets. pour le 1er, la somme s'élevait a 25 000€ et à été prise en charge par la CIVI mais pour le second, la somme s'éleve à 3 000€ et j'attend toujours. sur les conseils de mon avocate, j'ai fait appel à un huissier qui c'est occupé de mon dossier. Après 1 mois, j'ai reçu la facture de ses frais et un courrier me disant que la personne en question est insolvable. Comment puis-je faire actuellement, sachant qu'elle est sortie de prison depuis plus d'un an ? Existe t-il un moyen pour que je récupère cet argent sans avoir à payer de mon coté? Merci de bien vouloir m'aider.